

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Commune de : **PLACEY**

N° code postal : **25170**

ARRONDISSEMENT
DE
BESANCON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE
DE
PLACEY

Séance du **10 Novembre 2016**

L'an deux mil seize

Le **dix novembre** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **11/11/2016**

que la convocation du Conseil avait été faite **03/11/2016**

et que le nombre des membres en exercice est de : **10**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, , PERNIN Gérard, MULIN Cyril, PERRUCHE Sylvain et COQUARD Cédric, TOITOT Salomé, FREZARD Denis et DROUHARD Roland**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : CONTRAT GROUPAMA

Le Maire expose et propose au Conseil Municipal la proposition du nouveau contrat établi par GROUPAMA.

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, le Conseil Municipal accepte le nouveau contrat établi par GROUPAMA et autorise le Maire à le signer et toutes les pièces afférentes.

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire

Frédéric REIGNEY

